



**Séance ordinaire
24 août 2005**

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 24 août 2005, à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Gilbert Couture, président
Mme Marie-Andrée Lépine, vice-présidente
M. Jocelyn Blondin
M. Mario Crevier
Mme Johanne Légaré
M. Jean-Pierre Reid
M. Gilles Chagnon, représentant le Comité de parents
Mme Christiane Halée, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

Mme Lucie Lafleur, directrice générale
M. René Gauthier, secrétaire général
M. Mario Auclair, directeur, Service des ressources humaines
Mme Josette Boudreau, directrice, Service de l'éducation des adultes
Mme Lucie Demers, directrice, Service des ressources éducatives
M. Gérald Lacroix, directeur, Service des ressources financières
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles
M. Gérald St-Arneault, directeur, Service des technologies de l'information
Mme Claudette Séguin, directrice, Service de l'organisation scolaire
Mme Jocelyne Bertrand, agente d'administration
Mme Hélène Bélisle, commissaire
Mme Anne Boisvenu, directrice, École du Vieux-Verger.

Était absent :

M. Jacques Lemay

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E.-05-06-001 Mme Johanne Légaré propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-05-06-002 M. Mario Crevier propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2005 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Gilbert Couture offre, au nom des membres, ses sincères condoléances à M. Michel Gervais, commissaire, pour le décès de son père. Il souhaite la bienvenue à tous les membres en cette nouvelle année scolaire. Il souhaite que la rentrée soit des plus harmonieuses possible et demeure confiant quant au rôle de chacun et chacune afin que l'élève demeure toujours au centre de nos préoccupations. Il est convaincu qu'en mettant l'épaule à la roue, ceci contribuera au rayonnement de la CSPO.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Lucie Lafleur fait état des différentes activités qui marquent la rentrée scolaire 2005-2006 :

- Rentrée du personnel enseignant : 25 août 2005, la rentrée des élèves jeunes : 31 août 2005, la rentrée des élèves adultes : 30 août 2005.

- La clientèle se situe à environ 13 350 élèves jeunes, ceci confirme les prévisions. Un suivi est effectué auprès de la clientèle et ce, au niveau des surplus.
- Le transport est assuré tant au niveau de la Société de transport de l'Outaouais que du transport scolaire (autobus jaunes). De nouveaux circuits ont été aménagés ainsi que des arrêts selon la planification permettant ainsi de faciliter le transport en commun.
- Des moyens de pression du personnel enseignant sont connus et la Direction générale signale qu'elle est en communication directe avec le personnel de direction afin de bien vivre cette situation.
- La perception de la taxe scolaire est prévue pour le 13 septembre.

**Nomination temporaire
Directrice - École du
du Mont-Bleu
Mme Josée Henley**

NOMINATION TEMPORAIRE - DIRECTRICE - DIRECTEUR - ÉCOLE DU MONT-BLEU

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'école du Mont-Bleu;

Considérant les procédures mises en place qui visent à combler le poste définitivement vacant;

Considérant le besoin de combler temporairement ce poste;

Considérant l'article 43 de la délégation de pouvoirs;

C.E.-05-06-003. Mme Johanne Légaré propose que Mme Josée Henley, directrice adjointe à l'école du Plateau, soit affectée temporairement au poste de directrice à l'école du Mont-Bleu à compter du 9 août 2005 et ce, jusqu'à la nomination d'une personne à ce poste, le tout conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adoptée à l'unanimité.

**Nomination temporaire
Directrice adjointe -
École du Plateau
Mme Lynne Séguin**

NOMINATION TEMPORAIRE - DIRECTRICE ADJOINTE - DIRECTEUR-ADJOINT - ÉCOLE DU PLATEAU

Considérant la vacance temporaire au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école du Plateau;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.E.-05-06-004 M. Mario Crevier propose que Mme Lynne Séguin, enseignante à l'école du Dôme, soit affectée temporairement au poste de directrice adjointe à l'école du Plateau à compter du 25 août 2005 et ce, jusqu'au retour de Mme Josée Henley à ce poste, le tout conformément au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adoptée à l'unanimité.

ENTENTE - STO

ENTENTE - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS (STO)

Considérant l'article 13 du Règlement sur le transport scolaire;

Considérant que la Société de transport de l'Outaouais assure le transport des élèves de niveau secondaire résidant en secteur urbain;

Considérant l'entente de service entre la Commission scolaire et la Société de transport de l'Outaouais recommandée par le Comité de négociation;

C.E.-05-06-005 M. Jocelyn Blondin propose d'approuver l'entente contractuelle avec la Société de transport de l'Outaouais pour les années scolaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008 et d'autoriser le Président du Comité exécutif et la Directrice générale à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité.

**Amendement - Renou-
vellement - Assurances
générales**

**AMENDEMENT - RENOUELEMENT - ASSURANCES GÉNÉRALES
2005-2006**

Considérant la délégation de pouvoirs N° 74 qui autorise le Comité exécutif à assurer les biens meubles et immeubles de la Commission scolaire;

Considérant la résolution C.E.-04-05-808 proposant le renouvellement du portefeuille d'assurances générales pour l'année 2005-2006;

Considérant la proposition de la firme Lemieux, Ryan & Associés d'appliquer la même tarification pour une période de deux ans au renouvellement du portefeuille d'assurances générales de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, soit pour les années scolaires 2005-2006 et 2006-2007 et d'obtenir une remise de prime immédiate de 3 717 \$ (taxes en sus);

C.E.-05-06-006 M. Jean-Pierre Reid propose :

- d'amender la résolution C.E.-04-05-808 pour :
 - inclure la note de couverture No. SC-407 pour l'Assurance Biens (cabane à sucre de l'école du Grand-Boisé) au montant de 763 \$ incluant la taxe applicable;
 - prévoir le renouvellement du portefeuille d'assurances générales pour les années 2005-2006 et 2006-2007 selon les conditions proposées par la firme Lemieux Ryan & Associés, Montréal (Québec), et de modifier le montant de la prime annuelle de 61 187\$ à 58 857 \$ (taxes en sus).

Adoptée à l'unanimité.

**Amendement - Renou-
vellement - Contrats
d'entretien ménager
2005-2006**

**AMENDEMENT - RENOUELEMENT - CONTRATS D'ENTRETIEN
MÉNAGER 2005-2006**

Considérant qu'en vertu de la délégation de pouvoirs N° 73, le Comité exécutif accorde les contrats d'entretien ménager sans égard aux limites de l'article 67;

Considérant la résolution C.E.-04-05-807 proposant que les contrats d'entretien ménager soient adoptés pour l'année 2005-2006;

Considérant que le montant du contrat accordé à la firme Maxima pour l'entretien ménager à l'immeuble St-Paul est erroné tel qu'il apparaît au tableau sommaire de la résolution C.E.-04-05-807;

C.E.-05-06-007 M. Mario Crevier propose d'amender la résolution C.E.-04-05-807 et d'établir le coût du contrat d'entretien ménager à l'immeuble St-Paul à 57 830,71 \$ au lieu de 67 807,06 \$ et d'établir le coût total des contrats d'entretien ménager à 1 295 011,01 \$ au lieu de 1 304 987,36 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Soumissions -
Projets d'immo-
bilisation 2005-2006**

SOUSSIONS - PROJETS D'IMMOBILISATION 2005-2006

Considérant les termes de nos appels d'offres :

N° 05-06-13, Réfection des cages d'escalier, École Notre-Dame
N° 05-06-18, Réfection de maçonnerie, Lot #1, École du Village, immeuble Notre-Dame
N° 05-06-20, Réfection de maçonnerie, Lot #3, Centre La Génération;
N° 05-06-22, Réfection de maçonnerie, Lot #5, école secondaire de l'Île
N° 05-06-24, Réaménagements intérieurs, Centre Mgr. Lucien-Beaudoin;

Considérant que lesdits projets sont prévus au budget d'investissement 2005-2006;

Considérant la nécessité d'octroyer les contrats le plus rapidement possible afin de réaliser les travaux durant l'été;

Considérant que les contrats de réalisation desdits projets ont été octroyés conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires;

C.E.-05-06-008 Mme Marie-Andrée Lépine propose d'approuver l'octroi des contrats dont la valeur excède la limite prévue à la délégation de pouvoirs.

Appel d'offres	Soumissionnaires (taxes incluses)	Montant
N° 05-06-13	PBS	48 022,94 \$
N° 05-06-18	Pierre Lareau Inc.	57 512,50 \$
N° 05-06-20	Larivière Construction Ltée	70 809,39 \$
N° 05-06-22	Larivière Construction Ltée	53 831,70 \$
N° 05-06-24	Marc Cléroux Rénovations Inc.	43 623,23 \$

Adoptée à l'unanimité.

**Soumissions -
Réaménagement
locaux - École
du Vieux-Verger**

SOUSSIONS - RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX - ÉCOLE DU VIEUX-VERGER

Considérant les besoins de réaménager certains locaux à l'école du Vieux-Verger;

Considérant les discussions amorcées avec le Conseil d'établissement et la direction de l'école;

Considérant l'entente à finaliser entre la Commission scolaire et l'école du Vieux-Verger concernant le financement de ce projet;

Considérant les termes de notre appel d'offres N° 05-06-16, "Réaménagement de locaux, École du Vieux-Verger";

Considérant que le contrat de réalisation dudit projet a été octroyé conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires;

C.E.-05-06-009 M. Gilles Chagnon propose d'approuver l'octroi du contrat relatif au projet "Réaménagement de locaux, école du Vieux-Verger" à la firme Groupe APA Construction au montant de 39 850,41 \$ (taxes incluses), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autre soumissionnaires</u>	<u>Montant</u>
Marc Cléroux Rénovations	48 137,96 \$
Constructions Lovail	49 828,82 \$
PBS	53 831,70 \$

Adoptée à l'unanimité.

ACQUISITION DE NEUF (9) SERVEURS - SUIVI

Suite à l'appel d'offres no. : 05-06-14 nous avons reçu deux propositions dont une seule jugée conforme.

La proposition de INFORMATIQUE DL pour les neufs (9) serveurs et les composantes requises (disques ,mémoires, processeurs, cartes réseaux) s'élève à 58 985,62 \$ pour un total incluant les taxes de 67 848,21 \$.

La proposition de la Cie Virdacent a été jugée non conforme parce qu'ils n'ont pas soumis de prix pour certaines composantes. Toutefois, pour tous les items pour lesquels ils ont soumis un prix, leur proposition était plus dispendieuse.

APPROBATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE VOYAGE

C.E.-05-06-010 M. Mario Crevier propose d'approuver les frais de déplacement et de voyage suivant :

Frais de voyage

M. Jocelyn Blondin, rencontre, Québec du 16 au 17 juin 2005	433,00 \$
M. Dominique Kenney, congrès, Montréal du 12 au 15 mai 2005	744,00 \$
Mme Marie-Andrée Lépine, congrès, Montréal du 12 au 14 mai 2005	744,82 \$
Mme Johanne Légaré, congrès, Montréal du 12 au 14 mai 2005	503,00 \$

M. Gilles Chagnon, congrès, Montréal du 12 au 14 mai 2005	438,58 \$
Mme Christiane Hallée, congrès, Québec du 26 au 29 mai 2005	437,00 \$
Carte de crédit du Président	494,23 \$

Frais de déplacement

M. Jocelyn Blondin	377,25 \$
Mme Lucie Lafleur	243,37 \$
Mme Marie-Andrée Lépine	120,80 \$
M. Dominique Kenney	71,20 \$
M. Alain Gauthier	48,00 \$
M. Gilles Chagnon	268,80 \$
Mme Johanne Légaré	85,37 \$
M. Michel Gervais	616,00 \$
Mme Hélène Bélisle	577,20 \$
M. Gilbert Couture	301,60 \$
M. Jacques Lemay	88,88 \$
M. Jean-Pierre Reid	183,20 \$
M. Mario Crevier	286,40 \$
M. Alain Faussurier	63,58 \$

Adoptée à l'unanimité.

Soumissions - Installation - dispositif de traitement des eaux usées - École Notre-Dame-de-la-Joie

SOUSSIONS - INSTALLATION D'UN DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE

Considérant les termes de notre appel d'offres N° 05-06-26, Installation d'un dispositif de traitement des eaux usées, école Notre-Dame-de-la-Joie.

Considérant que l'autorisation ministérielle prévoit la réalisation de ces travaux dans le cadre du projet de construction d'un gymnase à l'école Notre-Dame-de-la-Joie;

Considérant l'urgence de réaliser les travaux;

C.E.-05-06-011 M. Jean-Pierre Reid propose d'autoriser la directrice générale, Mme Lucie Lafleur, à accorder un contrat relatif au projet "Installation d'un dispositif de traitement des eaux usées, école Notre-Dame-de-la-Joie" pour un montant n'excédant pas 150 000 \$ (taxes incluses) en conformité avec les directives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et selon l'analyse des soumissions de l'appel d'offres N° 05-06-26, soumission déclarée la plus basse conforme et d'en faire un suivi à la prochaine séance du Comité exécutif le 28 septembre 2005.

Adopté à l'unanimité.

À la demande du président, le directeur du Service des ressources matérielles, M. Luc Pelchat, explique aux membres la nouvelle mesure pour les investissements intitulée « maintien des bâtiments » (mesure 50690).

Cette mesure permettra de financer la réalisation de travaux de réparation majeure sur les immeubles.

Le formulaire de présentation pour les travaux que nous soumettrons sera complété et transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport avant le 1^{er} septembre 2005.

M. Gérald St-Arneault, directeur du Service des technologies de l'information, dresse le bilan des travaux de la fibre optique pendant la période estivale et fait le portrait des travaux à réaliser et qui nous permettront de finaliser la boucle.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-05-06-012 M. Jocelyn Blondin propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 34 minutes.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 AOÛT 005

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message du Président
5. Période d'intervention du public
6. Rapport de la Directrice générale
7. **Dossiers**
 - 7.1 Nomination temporaire - Directrice - Directeur - École du Mont-Bleu
 - 7.2 Nomination temporaire - Directrice adjointe - Directeur adjoint - École du Plateau
 - 7.3 Entente - Société de transport de l'Outaouais (STO)
 - 7.4 Amendement - Renouvellement - Assurances générales 2005-2006
 - 7.5 Amendement - Renouvellement - Contrats d'entretien ménager 2005-2006.
 - 7.6 Soumissions - Projets d'immobilisation 2005-2006
 - 7.7 Soumissions - Réaménagements de locaux - École du Vieux-Verger
 - 7.8 Acquisition de neuf (9) serveurs - Suivi
 - 7.9 Approbation des frais de déplacements et de voyage
 - 7.10 Soumissions - Installation d'un dispositif de traitement des eaux usées - École Notre-Dame-de-la-Joie
8. Autres questions
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance